

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022
DU 03/06/ 2022 POUR LA
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
d'astreinte A L'ECOLE
PUBLIQUE DE BISSONG DANS LA
COMMUNE D'AFANLOUM,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Source de financement BUDGET
INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP)**

1.Objet

Le Maire de la Commune d'AFANLOUM (Maitre d'Ouvrage), lance en PROCEDURE D'URGENCE pour le compte de la Commune d'AFANLOUM, un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSONGDANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- 1- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- 2- TERRASSEMENTS ;
- 3- FONDATIONS ;
- 4- MACONNERIE ET ELEVATION
- 5- COUVERTURE ;
- 6- MENUISERIE METALLIQUE. ;
- 7- MENUISERIE BOIS ;
- 8- PLOMBERIE ET SANITAIRE ;
- 9- ELECTRICITE ;
- 10- PEINTURE.
- 11- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **DIX SEPT MILLIONS (17 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2022, imputation numéro 561510404 6411055232 13426**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la **Commune d'AFANLOUM, dans la MEFOU et AFAMBA**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune d'Afanloum, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'Afanloum**, d'une somme non remboursable de **Vingt-Cinq mille (25 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **salle de actes de l'hôtel de ville d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard 11 / 07 / 2022 à 11h** (heure locale), et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/ 2022 POUR LA
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
BISSONG DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET**

AFAMBA, REGION DU CENTRE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (3) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautonnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission **de 340 000 (Trois Cent Quarante Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **11 / 07 / 2022** à **12 h** dans **salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum** département de la **MEFOU et AFAMBA**. Les

soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative **sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ;**

Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ;

Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative à l'ouverture des plis ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **80%** d'éléments positifs ;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;

La présentation du dossier de Soumission ;

Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments ;

La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;

Qualification et expérience du personnel du chantier ;

Compréhension du projet ;

La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;

La Capacité financière de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté

une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Commune d'AFANLOUM**, dans le **DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA**.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

YAOUNDE Le 10-06-2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE